

VILLES ET CAMPAGNES  
AU MOYEN ÂGE

MÉLANGES GEORGES DESPY

publiés par

Jean-Marie Duvosquel et Alain Dierkens

EXTRAIT



ÉDITIONS DU PERRON  
LIEGE 1991

Alain DIERKENS

## LE CULTE DE SAINT MONON ET LE CHAPITRE DE NASSOGNE AVANT 1100\*

Les mesures prises à Aix-la-Chapelle en 816 et 817 par l'empereur Louis le Pieux et ses conseillers, du premier rang desquels se détache la forte personnalité de Benoît d'Aniane, ont conduit à uniformiser la vie des communautés religieuses, tenues d'opter pour l'*ordo monasticus* ou l'*institutio canonicorum*. Cette distinction nette entre moines et chanoines, qui se révélera parfois plus théorique que réelle (où ranger les chanoines «réguliers» ou les ordres mendiants?), a conduit à un réel divorce historiographique : les études historiques ont beaucoup plus porté sur le monachisme que sur la vie canoniale. Ce fait a été amplement souligné par Georges Despy dans ses enseignements comme dans nombre de ses articles.

Il n'en est que plus intéressant d'étudier le cas de chapitres de chanoines séculiers dépendant d'abbayes bénédictines. Ces chapitres, qui ne résultent pas de l'évolution interne d'anciennes institutions monastiques, ont conservé leur statut séculier et leur spécificité après être passés sous le contrôle de monastères ; ils diffèrent en cela des institutions similaires devenues prieurés de l'abbaye à laquelle leur sort avait été lié.

Pour l'ancien diocèse de Liège, une première étude de ces chapitres a été réalisée en 1962 par dom Daniel Misonne qui, dans un article pionnier, a fourni les éléments de départ d'une enquête plus systématique et plus approfondie<sup>1</sup>. Georges Despy a eu l'occasion de traiter de deux des cinq dossiers : Sclayn dépendant de l'abbaye de Kornelimünster (objet, en 1958, de sa contribution aux

---

\* Abréviations utilisées : AASS = *Acta Sanctorum* ; B.H.L. = *Bibliotheca Hagiographica Latina* ; M.G.H. SS. et SS.R.M. = *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores et Scriptores Rerum Merovingicarum* ; GT = *Index Scriptorum Operumque Latino-Belgicorum Medii Aevi*, publié sous la direction de L. GENICOT et P. TOMBEUR, t. 1 : A. STAINIER, VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, Bruxelles, 1973 ; t. 2 : P. FRANSEN et H. MARAITE, XI<sup>e</sup> siècle, Bruxelles, 1976 ; t. 3 : M. MCCORMICK, XII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles, 2 vol., 1977-1979.

<sup>1</sup> D. MISONNE, «Chapitres séculiers dépendant d'abbayes bénédictines au Moyen Age dans l'ancien diocèse de Liège», *La vita comune del clero nei secoli XI e XII. Atti della Settimana di Studio (Mendola 1959)*, Milan, 1962, t. 1, pp. 412-432.

*Mélanges offerts à Félix Rousseau*)<sup>2</sup> et Incourt dépendant de l'abbaye Saint-Laurent de Liège (dans le cadre d'un séminaire d'histoire médiévale, à l'U.L.B., en 1983-1984)<sup>3</sup>. J'ai eu l'occasion de débroussailler quelque peu les origines des chapitres Saint-Ursmar de Lobbes et Saint-Gengulphe de Florennes, dépendant respectivement des abbayes Saint-Pierre de Lobbes et Saint-Jean-Baptiste de Florennes<sup>4</sup>. Restait, pour ainsi dire, intact le dossier des origines du chapitre Saint-Monon de Nassogne relevant de l'abbaye d'Andage/Saint-Hubert<sup>5</sup>; depuis longtemps, ce dossier intrigue Georges Despy, dont on connaît l'intérêt pour l'abbaye ardennaise. Je voudrais ici fournir quelques pistes pour une meilleure connaissance de la région de Saint-Hubert, à laquelle Georges Despy est si attaché.

Le plan de ce modeste hommage à celui à qui je dois tant (et bien plus que je ne pourrai jamais le dire) est fort simple : je tâcherai, en un premier temps,

<sup>2</sup> G. DESPY, « Henri IV et la fondation du chapitre de Sclayn », *Études sur l'histoire du pays mosan au Moyen Âge. Mélanges Félix Rousseau*, Bruxelles, 1958, pp. 221-236. Sur Sclayn et Kornelimünster, voir, en dernier lieu, J.-L. KUPPER, « Les origines du chapitre de Sclayn », *Rapport préliminaire sur les fouilles effectuées sur la Grand'Place de Sclayn en 1982*, dir. M. OTTE, pp. 45-46, qui s'appuie surtout sur l'important travail de N. KOHN, *Die Reichsabtei Kornelimünster. Geschichtliche Entwicklung, Verfassung, Konvent, Besitz*, Aix-la-Chapelle, 1982, surtout pp. 110-113. Sur les rapports entre le chapitre et l'abbaye, voir D. MISONNE, *Chapitres séculiers...*, pp. 423-427.

<sup>3</sup> Une petite partie des conclusions de ce séminaire, consacré aux chartes de franchises du duc de Brabant Henri I<sup>er</sup>, a été publiée dans A. DIERKENS, « Le culte de sainte Ragenuphle et le(s) chapitre(s) d'Incourt (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », *La Belgique rurale du Moyen Âge à nos jours. Mélanges offerts à Jean-Jacques Hoebanx*, Bruxelles, 1985, pp. 47-65. Voir aussi D. MISONNE, *Chapitres séculiers...*, pp. 427-430.

<sup>4</sup> A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*, Sigmaringen, 1985, surtout pp. 127-128 (Lobbes) et 273-275 (Florennes). Voir aussi les éléments rassemblés par D. MISONNE, *Chapitres séculiers...*, pp. 416-423.

<sup>5</sup> Sur Nassogne (prov. Luxembourg, arr. Marche-en-Famenne), la bibliographie est extrêmement réduite; voir les éléments rassemblés par E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. 5: *L'arrondissement de Marche*, Arlon, 1892, pp. 574-584 ou, en dernier lieu, par L. HANNECART, « Nassogne », *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de Géographie administrative*, dir. H. HASQUIN, R. VAN UYTVEN et J.-M. DUVOISQUEL, Bruxelles, 1980, t. 2: *Wallonie-Bruxelles*, pp. 1076-1078 et par M. VAN REY, *Die Lütticher Gau Condroz und Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchungen zur Pfarrorganisation*, Bonn, 1977, pp. 772-775. La seule synthèse, l'œuvre d'un bon historien amateur, est loin de répondre aux exigences scientifiques: P. CUGNON, *La seigneurie de Nassogne*, s.l., 1977; voir aussi la présentation plus poétique de W. LASSANCE, *Trois hauts lieux de l'Ardenne dans l'histoire*, Bruxelles, 1975, pp. 145-250. Sur le chapitre Saint-Monon de Nassogne, en plus de MISONNE, *Chapitres séculiers...*, pp. 413-416, on se reportera à la présentation générale d'ArL. LARET-KAYSER, « Abbaye (sic) de Nassogne », *Monasticon Belge*, t. 5: *Province de Luxembourg*, Liège, 1975, pp. 85-86, où il est rappelé qu'il n'y eut jamais de moines bénédictins à Nassogne (notamment contre E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. compl.: *Circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, convents avant 1559. Cartes*, avec la collab. de J. DEHARVENG et A. DE GHELLINCK, Bruxelles, 1948, p. 493) ou au volume de P. CUGNON, *Saint Monon et le chapitre de chanoines de Nassogne*, s.l., 1977. Comme le signale Daniel Misonne (*Chapitres séculiers...*, p. 416, n. 14), l'obituaire de Nassogne de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle n'apporte aucune donnée nouvelle sur l'histoire ancienne du chapitre: cf. H. PETRY, « L'obituaire de l'église collégiale de Nassogne », *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. 44, 1895, pp. 49-72.

de présenter les deux *Vitae* de saint Monon afin d'en déterminer la date de rédaction, l'auteur et la valeur ; en un second temps, je m'efforcerai de replacer dans leur contexte la création et les débuts, aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, de l'institution née autour des reliques de Monon à Nassogne ; enfin, j'esquisserai l'histoire des relations tumultueuses entre le chapitre séculier Saint-Monon et l'abbaye de Saint-Hubert du IX<sup>e</sup> siècle aux environs de 1100.

### Les deux *Vitae sancti Mononis* : Date et valeur

On conserve deux *Vitae* de saint Monon : l'une, brève (six leçons), a été éditée par le P. De Buck dans les *Acta Sanctorum* d'après des manuscrits de Nassogne, d'Utrecht et de Rouge-Cloître ainsi que d'après Surius, puis par le chanoine Joseph Barbier d'après un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle conservé à Namur qui présente d'insignifiantes variantes par rapport à l'édition des Bollandistes (à laquelle je me référerai donc ici)<sup>6</sup> ; l'autre, plus longue (douze leçons), a été éditée par le P. Poncelet dans les *Analecta Bollandiana* d'après deux manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle provenant de l'abbaye Saint-Laurent de Liège et une copie moderne d'un lectionnaire de Nassogne<sup>7</sup>. Le P. De Buck avait jugé inutile d'éditer la *Vita fusior* ; il estimait que celle-ci, postérieure à la *Vita brevior*, ne présentait aucun intérêt particulier<sup>8</sup>. Tout au contraire, le P. Poncelet, apparemment suivi par Sylv. Balau, était d'avis que c'est la *Vita brevior*, plus récente et simple abréviation de la *Vita fusior* qu'il édite, qui ne se signale par aucune originalité<sup>9</sup>. Le débat a été clos, définitivement je crois, en 1907 par Léon van der Essen qui a prouvé, à l'aide d'arguments stylistiques et historiques péremptoires, qu'il existait bien une relation littéraire entre les deux biographies et que la *Vita brevior* a servi de base à la *Vita fusior*, amplification d'un texte relativement aride<sup>10</sup>.

Mais, si le jugement de Léon van der Essen semble impeccable en ce qui concerne la chronologie relative des deux *Vitae* (que j'appellerai donc, pour plus de clarté, *Vita prima* = *Vita brevior* et *Vita secunda* = *Vita fusior*), les datations qu'il propose pour leur rédaction et qui sont reprises par la quasi-totalité des historiens<sup>11</sup> n'emportent pas l'adhésion. Pour l'historien louvaniste, la *Vita prima*, nécessairement postérieure à la présence des reliques d'Eloque à l'abbaye de Waulsort (présence que van der Essen date de 976)<sup>12</sup>, « semble s'inspirer » des

<sup>6</sup> B.H.L. 6006 ; G.T., t. 2, p. 19. Edit. V. DE BUCK, *AA.SS., Oct.*, t. 8 (Bruxelles, 1853), pp. 367-369 (et commentaires introductifs, pp. 363-367) et J. BARBIER, « La Vie de saint Monon d'après un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle », *Analectes pour servir à l'Histoire Ecclésiastique de la Belgique*, t. 5, 1868, pp. 410-414.

<sup>7</sup> B.H.L. 6005 ; G.T., t. 2, pp. 201-203. Edit. A. PONCELET, « Passio S. Mononis... », *Analecta Bollandiana*, t. 5, 1886, pp. 196-206 (et commentaires introductifs, pp. 193-196).

<sup>8</sup> V. DE BUCK, *AA.SS., Oct.*, t. 8, p. 363.

<sup>9</sup> A. PONCELET, *Passio S. Mononis...*, pp. 193-194.

<sup>10</sup> L. VAN DER ESSEN, *Etude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain, 1907, pp. 144-149.

<sup>11</sup> En dernier lieu, G.T., t. 2, pp. 19 et 201-203.

<sup>12</sup> Sur Eloque dans la *Vita*, cf. *infra*. Sur la date de 976, voir L. VAN DER ESSEN, *Etude critique...*, p. 147. Le dossier complexe de saint Eloque à Waulsort a, depuis, été totalement revu par Daniel

*Gesta pontificum Tungrensium et Leodiensium* rédigés peu avant 980 par Hériger de Lobbes<sup>13</sup>, à propos d'un épisode mettant en présence Monon et l'évêque Jean l'Agneau. Dès lors, la *Vita prima* a été « composée au plus tôt dans les dernières années du X<sup>e</sup> siècle » et « date peut-être de la fin de cette époque ou du commencement du XI<sup>e</sup> siècle »<sup>14</sup>. Or, non seulement la *Vita Mononis prima* ne s'inspire pas des *Gesta* d'Hériger et, comme on le verra, présente une tradition différente — et incompatible avec ceux-ci — mais encore le *terminus post quem* de 976 donné par la présence des reliques d'Eloque à Waulsort doit être vieilli de trente ans puisque, dans une charte comtale de 946 dont Georges Despy a montré la véracité<sup>15</sup>, le corps d'Eloque, *almificus confessor Christi*, est explicitement dit reposer à Waulsort<sup>16</sup>.

Quant à la *Vita secunda*, nécessairement postérieure à la *Vita prima* dont elle s'inspire, elle « doit être antérieure aux froissements de Nassogne avec l'abbaye de Saint-Hubert, froissements qui commencent sous l'abbé Thierry (1055-1086) » puisqu'elle cite, à plusieurs reprises, des éléments favorables à Saint-Hubert : « elle a dû être composée à un moment déjà avancé du XI<sup>e</sup> siècle, toutefois avant la seconde moitié »<sup>17</sup>. Cet argument est totalement caduque si l'on admet l'évidence, à savoir que la *Vita secunda* n'a pas été rédigée à Nassogne, mais à Saint-Hubert dont dépendait Nassogne. De plus, pour Léon van der Essen — qui n'en a pas tiré la conclusion qui s'imposait —, la *Vita secunda* mentionne la fausse charte de 687, dont on datait alors la confection de la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>... Même si je ne crois pas nécessaire de supposer la postérité de la *Vita secunda* par rapport à la charte de 687 (qui, selon Georges Despy, « a dû être composée de toutes pièces au cours des années 1130-1150 d'après le récit du *Cantatorium* »)<sup>19</sup>, on ne

(suite de la note 12)

Misonne, qui prouve notamment la non-validité de la date de 976 : D. MISONNE, « Les sources littéraires de la vie de saint Eloque et les amplifications walciodoriennes de la translation », *Revue Bénédictine*, t. 71, 1961, pp. 338-365 et ID., *Eilbert de Florennes. Histoire et légende. La Geste de Raoul de Cambrai*, Louvain, 1967, surtout pp. 74-80.

<sup>13</sup> L. VAN DER ESSEN, *Etude critique...*, pp. 147 et 148. Pour les *Gesta* d'Hériger (voir *G.T.*, t. 1, pp. 97-99), j'utiliserai l'édition de R. KÖPKE, *M.G.H.*, SS., t. 7 (Hanovre, 1846), pp. 164-189, qu'il conviendrait cependant de refaire; cf. G. KURTH, « Notice sur un manuscrit d'Hériger et d'Anselme », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 4<sup>e</sup> s., t. 2, 1875, pp. 377-394.

<sup>14</sup> L. VAN DER ESSEN, *Etude critique...*, p. 147.

<sup>15</sup> La véracité de la charte a fait l'objet de polémiques, dont on trouvera les éléments majeurs dans A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres...*, pp. 164-166.

<sup>16</sup> Edit. G. DESPY, *Les chartes de l'abbaye de Waulsort. Etude diplomatique et édition critique*, t. 1: 946-1199, Bruxelles, 1957, pp. 324-325, n<sup>o</sup> 2.

<sup>17</sup> L. VAN DER ESSEN, *Etude critique...*, p. 148.

<sup>18</sup> L. VAN DER ESSEN, *Etude critique...*, p. 148, qui ne tient donc pas compte de G. KURTH, « Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5<sup>e</sup> s., t. 8, 1898, pp. 7-112, surtout pp. 9-28 et ID., *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, t. 1, Bruxelles, 1903, pp. 1-3, n<sup>o</sup> 1 (édit.).

<sup>19</sup> G. DESPY, « Le diplôme de Pépin II du 13 novembre 687 pour l'abbaye de Saint-Hubert est-il vrai ou faux? », *Hommage au professeur Paul Bonenfant (1899-1965). Etudes d'histoire médiévale dédiées à sa mémoire...*, Bruxelles, 1965, pp. 1-17 (citation : p. 17).

peut dissocier la rédaction de la *Vita secunda* des prétentions hubertines exprimées tant dans le *Cantatorium* que dans la charte dite de 687<sup>20</sup>.

Pour préciser la date et les circonstances de la composition des deux *Vitae*, il faut reprendre le dossier *ab ovo* et, avant tout, examiner le contenu de la *Vita Mononis prima*.

### Vita Mononis prima

Dans l'exorde de la *Vita prima*, l'hagiographe — qui s'adresse à des *fratres dilectissimi*, assurément les fidèles rassemblés dans l'église Saint-Monon de Nassogne le jour de la fête du saint — présente Monon comme un martyr illustre et le qualifie de *sanctissimus patronus* (c'est-à-dire, comme le montrera la suite du texte, patron de la localité de Nassogne et de la communauté canoniale), avant d'aborder le récit de la vie de Monon, dont voici les traits principaux<sup>21</sup>.

Monon serait né en Irlande (*Scotia*), comme de nombreux autres saints : le confesseur Fursy enterré à Péronne (*quem Perona retinet laeta*) et ses frères Ultain et Feuillen (*quo Fossense congauget castrum*), Bertuin, Frédégand et Eloque vénéré à Waulsort<sup>22</sup>. Lors d'une veille nocturne, un envoyé de Dieu fait savoir à Monon que la volonté divine est qu'il se rende en Gaule, qu'il recherche un lieu nommé Freyr (*Fridier*) situé dans la forêt d'Ardenne et irrigué par la source de Nassogne (*fons Nassania*) et qu'il choisisse cet endroit comme lieu de repos terrestre jusqu'au jour du Jugement Dernier. La vision, répétée trois fois pour en attester l'origine divine, entraîne le départ de Monon vers le Continent et, d'abord, vers Rome (*Apostolorum Petri et Pauli limina*). En route vers l'Italie, de ce côté-ci des Alpes<sup>23</sup>, Monon rencontre Jean, dit l'Agneau (*Agnus*) à cause de la simplicité de ses mœurs, originaire de Tihange près de Huy (*cuius possessio paterna fuerat Tyhancia villa iuxta Hoium castrum*), qui rentrait dans son évê-

<sup>20</sup> C'est ce qu'ont bien vu A. DESPY-MEYER et P.-P. DUPONT, « Abbaye de Saint-Hubert », *Monasticon Belge*, t. 5 : *Province de Luxembourg*, Liège, 1975, pp. 9-83 (à la n. 7 de la p. 24). On trouvera, dans cet article, aux pp. 32-41, un exposé très clair du conflit qui opposait l'abbaye de Saint-Hubert à l'évêque de Liège : à compléter par G. DESPY, « Godefroid de Bouillon et l'abbaye de Saint-Hubert en 1095 », *Saint-Hubert d'Ardenne, Cahiers d'Histoire*, t. 1, 1977, pp. 45-50 ; J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale, XI-XIV siècles*, Paris, 1981, *passim* ; G. DESPY, « Godefroid de Bouillon : mythes et réalités », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques (de l'Académie Royale de Belgique)*, 5<sup>e</sup> s., t. 71, 1985, pp. 249-275, en particulier p. 258.

<sup>21</sup> Sur saint Monon, on trouvera la bibliographie mentionnée dans M. DE VUYST, « Monone », *Bibliotheca Sanctorum*, t. 9 (Rome, 1967), col. 563-566 et, surtout, dans C. HOEX, « Saint Monon. Vie. Culte. Iconographie », *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. 13, 1972, pp. 47-80. Parmi les publications anciennes, on réservera une place à J.-Fr. GEUBEL, *Nassogne et son patron saint Monon*, Charleroi, 1862 ; parmi les publications récentes, voir P. CUGNON, *Saint Monon...* ainsi que la notice du catalogue *Saints protecteurs et guérisseurs en Ardenne*, Bastogne, 1986, pp. 84-87.

<sup>22</sup> Sur ces saints, dont le culte est attesté avec certitude au Haut Moyen Âge dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on trouvera la bibliographie principale mentionnée dans A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres...*, *passim*.

<sup>23</sup> Sur les routes de pèlerinages vers Rome, voir l'article classique de L. GOUGAUD, « Sur les routes de Rome et sur le Rhin avec les *peregrini* insulaires », *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. 29, 1933, pp. 253-271.

ché de Tongres après avoir reçu la bénédiction pontificale. Une amitié se lie immédiatement entre les deux hommes et Jean demande à Monon de lui ramener son *pallium* épiscopal oublié à Rome dans la hâte du retour. *Quod constat actum.*

Monon vécut quelque temps dans l'entourage de Jean l' Agneau (*in famulatu pontificis*) et s'y montre zélé serviteur de Dieu. Avec l'accord épiscopal (*cum episcopi licentia*), il se rend au lieu qui lui avait été révélé par sa vision, le défriche et y construit un oratoire (*oratorium*). Lors des travaux, en sa présence, un porc met au jour une clochette en fer (*nola ferrea*), aussitôt interprétée comme un signe de Dieu. La renommée de Monon se répand et entraîne la conversion de païens qui aident le saint à ériger un modeste habitat (*aedicula divitiis saeculi vacua sed virtute superna plena*).

Monon réalise des guérisons. Le Diable, jaloux de la lumière qui rayonne à partir de la résidence de Monon (*locus illius eremi*), suscite l'action de sicaires, brigands qui habitaient la forêt : ceux-ci frappent mortellement Monon d'un coin à fendre le bois (*cuneo*). A la nouvelle de cet assassinat, les voisins (*vicini*) en larmes se réjouissent néanmoins de pouvoir ainsi bénéficier, dans les limites de leur territoire (*in confiniis suis*), de la protection d'un aussi remarquable *patronus et tutor* et lui font de somptueuses funérailles. Au tombeau de Monon se succèdent les guérisons miraculeuses.

Un certain temps après (*processu temporis*), le roi Pépin de divine mémoire (*divae memoriae rex Pipinus*) est informé, au cours d'une chasse, de l'existence de la sépulture miraculeuse. Prostrné devant celle-ci, il fait don (*offerens*) de son bonnet orné d'or et de pierreries (*pileum regalem auro gemmisque decoratum*) et cède (*tradens*) les dîmes qui relevaient de lui entre Ourthe et Lesse. Une partie seulement de ces revenus — précise l'hagiographe — est encore en possession du chapitre de Nassogne (*Nassaniense collegium*) ; le reste a été usurpé. L'évêque Jean l' Agneau, quant à lui, a nommé des prêtres originaires du *castrum* de Huy et de la *villa* d' Amay qui, se succédant toutes les semaines sur le tombeau de Monon, célèbrent des offices jusqu'à ce que soient établis, *de grege pontificis*, des chanoines (*canonici*) qui célèbrent nuit et jour Dieu et son fidèle serviteur Monon et qui prient aussi *pro statu Francorum regni et pro vita regis Pipini*, roi Pépin dont la générosité a permis de doter et de construire l'église canoniale, « notre » église insiste l'hagiographe.

La *Vita Prima* est assurément l'œuvre d'un chanoine de Nassogne (*ecclesia nostra*) destinée à être lue, comme je l'ai dit, à la fête du saint, le 18 octobre, devant la communauté des fidèles assemblés dans l'église canoniale. Elle présente donc la version donnée à Nassogne de la vie de Monon et des origines du chapitre. Il n'en est que plus significatif que, pas une fois dans ce bref récit, il ne soit fait mention de l'abbaye de Saint-Hubert, dont dépendait déjà alors la communauté de Saint-Monon ; le contraste avec la *Vita secunda* est éloquent.

Autre intérêt de la *Vita* : la faible quantité de renseignements relatifs à Monon lui-même ; l'hagiographe, qui ne semble pas avoir voulu outrepasser les limites de son information, sait seulement de son saint patron : que Monon n'est pas un autochtone (il le fait venir d'Irlande), qu'il fut lié à l'évêque Jean l' Agneau, qu'il construisit un oratoire et un habitat dans la forêt de Nassogne et qu'il mourut

martyrisé. Comme éléments chronologiques permettant de situer la biographie de Monon, il précise seulement que Monon fut contemporain de Jean l'Agneau, que son martyr est antérieur à la mort de l'évêque et, accessoirement, que son tombeau faisait l'objet d'un culte local avant le « règne » de Pépin. Je reviendrai plus loin sur la question de savoir si ce *rex* Pépin est Pépin II « de Herstal » ou Pépin III « le Bref », pour m'attarder en un premier temps sur Jean l'Agneau. L'existence de ce personnage est, en effet, habituellement placée dans le second quart du VIII<sup>e</sup> siècle mais a été parfois récusée au point que Jean n'est pas repris dans la plus récente liste critique des évêques de Tongres-Maastricht-Liège<sup>24</sup>.

Le dossier de Jean l'Agneau mérite, à lui seul, une étude spécifique et quelques éléments seulement en seront fournis ici. En plus de la *Vita Mononis prima*, c'est Hériger de Lobbes qui, peu avant 980, est le premier à parler de Jean l'Agneau à qui il consacre trois chapitres de ses *Gesta episcoporum*<sup>25</sup>. Cet intérêt pour Jean n'est pas dû au hasard ; il s'imbrique étroitement dans la politique épiscopale liégeoise de Notger visant à « mettre la main » sur Huy et ses environs immédiats<sup>26</sup>, c'est-à-dire la région où se passe l'essentiel de la vie de Jean, enterré d'ailleurs dans l'église hutoise Saints-Côme-et-Damien<sup>27</sup>. Pour Hériger, « Agneau » (qui ne prendra le nom de Jean que lors de sa consécration comme évêque)<sup>28</sup>, noble laïc et marié, n'accepte de devenir évêque qu'après un miracle — son bâton planté en terre, s'enracine, fleurit et fructifie en un moment — lui-même consécutif à la vision d'un anonyme *peregrinus de partibus transmarinis*<sup>29</sup>. Hériger ne connaît pas le nom de ce *peregrinus* insulaire ; nulle part, il ne laisse supposer qu'il s'agisse de Monon<sup>30</sup>, rangé — sans plus — parmi

<sup>24</sup> J.-L. KUPPER, « Leodium », *Series episcoporum Ecclesiae catholicae occidentalis, ab initio usque ad annum MCXCVIII*, Series 5 : *Germania*, t. 1 : *Archiepiscopatus Coloniensis*, Stuttgart, 1982, pp. 43-83, à la n. 42 de la p. 51. Vision plus traditionnelle : R. DELA HAYE, *De bisschoppen van Maastricht*, Maastricht, 1985, pp. 51-52.

<sup>25</sup> HÉRIGER, *Gesta*, XXIX-XXXI (éd. KÖPKE, pp. 176-179).

<sup>26</sup> Voir, en particulier, J.-L. KUPPER, « La Maison d'Ardenne-Verdun et l'Eglise de Liège. Remarques sur les origines d'une principauté épiscopale », *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. 95, 1981 (= Actes du colloque *La Maison d'Ardenne, X-XI siècles*), pp. 201-251 ; compl. dans A. DIERKENS, « Les Ansfred et le comté de Huy au X<sup>e</sup> siècle », *Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. 41, 1987, pp. 55-77 ; J.-L. KUPPER, « La chute de Chèvremont dans le contexte politique de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. 100, 1988 (= Actes du Colloque *Chèvremont. Un tricentenaire, un millénaire 987-1688-1988*), pp. 33-39 ; A. DIERKENS, « Histoire et pouvoir : quelques exemples lotharingiens des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », *Historiographie Médiévale en Europe*, édit. J.-Ph. GENET, Paris, à paraître.

<sup>27</sup> Sur l'église Saints-Côme-et-Damien de Huy, cf. A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen Age. Des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1959, pp. 190 et 196 ; M. VAN REY, *Die Lütticher Gaue...*, pp. 820-821. On voudra bien nuancer l'opinion hyper-critique que j'avais émise dans A. DIERKENS, « La ville de Huy avant l'an mil. Premier essai de synthèse des recherches historiques et archéologiques », *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux. Actes du colloque... de Spa*, Bruxelles, 1990, pp. 391-409, à la p. 405.

<sup>28</sup> HÉRIGER, *Gesta*, XXIX et XXX (édit. R. KÖPKE, pp. 177 et 178) : *Beatus Iohannes, cui tunc temporis nomen erat Agnus (...)* et (...) *nomenque ei Iohannes immutatur. Infra*, n. 32.

<sup>29</sup> HÉRIGER, *Gesta*, XXX (édit. R. KÖPKE, p. 177).

<sup>30</sup> Ce ne sera pas le cas plus tard, par exemple chez Maurice de Neufmoustier au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ; cfr. J. BRASSINNE, « L'œuvre de Maurice de Neufmoustier », *Bulletin de la Société d'Art*

les *discipuli perfecti* de l'évêque. De Monon, Hériger sait seulement (*accepimus*) qu'il fut attentif aux choses religieuses et qu'il a subi le martyre<sup>31</sup>. On cherchera vainement un indice de ce que l'hagiographe de la *Vita Mononis prima* a lu Hériger; il y a même divergences sur certains points significatifs entre les deux textes<sup>32</sup>. Seul le schéma général du récit est vaguement semblable: un *peregrinus* est lié à l'accession au siège épiscopal de Jean; pour Hériger, ce pèlerin anonyme, inspiré par une vision, joue le rôle d'intermédiaire entre Dieu, le roi et les *proceres regni* pour briser les scrupules d'Agneau et permettre ainsi sa consécration; pour la *Vita Mononis prima*, c'est un Irlandais, Monon, qui ramène à Jean le *pallium*, insigne de sa dignité.

Jean l'Agneau est mentionné par Hériger comme ayant précédé immédiatement saint Amand comme évêque de Maastricht; il serait donc mort peu avant 648-649<sup>33</sup>. Comme, par ailleurs, pour la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, le seul évêque de Maastricht connu avec certitude est Bettulfus mentionné en 614 dans les actes d'un concile (mais non par Hériger)<sup>34</sup> et que les évêques cités par Hériger pour cette période échappent à toute appréhension précise (Gondulphe enterré à Maastricht, Perpète inhumé à Dinant et Ebergise, dont le corps repose dans la *villa* non identifiée de *Trutmonia*)<sup>35</sup>, rien ne va à l'encontre de la réalité de l'existence de Jean l'Agneau. Tout au contraire; je tenterai de le montrer ailleurs<sup>36</sup>. Dès lors, et si l'on ne refuse pas tout fondement à la tradition dont Hériger et la *Vita Mononis prima* offrent deux échos indépendants, Monon aurait vécu dans le second quart du VII<sup>e</sup> siècle.

Pour rédiger la biographie de son saint patron, l'hagiographe s'est essentiellement basé sur la tradition locale (origine «étrangère», vie pieuse, martyre), à laquelle il a ajouté — on vient de le voir — des renseignements sur les liens de Monon et Jean l'Agneau ainsi que d'autres inspirés par le site de Nassogne qu'il connaissait bien. L'épisode de la clochette de fer (sur la nature de laquelle on s'est interrogé, mais sans réponse définitive tant que l'on n'aura pas ouvert le

---

(suite de la note 30)

et d'*Histoire du Diocèse de Liège*, t. 12, 1900, pp. 127-144 (à la p. 131): *per verba sancti Memnonis transmarini (...) factus est episcopus*.

<sup>31</sup> HÉRIGER, *Gesta*, XXXI (édit. R. KÖPKE, pp. 178-179): *Nam et ipsum in omni morum honestate perfectum, complures habuisse perfectos constat discipulos, ex quibus unum accepimus beatum scilicet Mononem, responsis sub eo ecclesiasticis instantem perfectum exhibuisse martyrem*.

<sup>32</sup> Comparer le passage cité *supra* (n. 28) avec *Vita Mononis prima*, III (édit. V. DE BUCK, p. 367): *Joannes, ob morum simplicitatem Agnus dictus...* C'est un indice similaire (le nom de Landelin/Morosus) qui m'a aidé, en son temps, à clarifier les relations entre textes hagiographiques lobbains: A. DIERKENS, «La production hagiographique à Lobbes au X<sup>e</sup> siècle», *Revue Bénédictine*, t. 93, 1983, pp. 245-259.

<sup>33</sup> Chronologie proposée dans A. DIERKENS, «Saint Amand et la fondation de l'abbaye de Nivelles», *Revue du Nord*, t. 68, 1986 (= Actes du colloque *Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule, V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles*), pp. 325-334.

<sup>34</sup> J.-L. KUPPER, *Leodium*, p. 51.

<sup>35</sup> HÉRIGER, *Gesta*, XXVIII (édit. R. KÖPKE, p. 176).

<sup>36</sup> Sur la tombe de Jean l'Agneau et l'élévation des reliques du saint par l'évêque de Liège Jean d'Épbes en 1230, voir, en dernier lieu, E. GIERLICH, *Die Grabstätten der rheinischen Bischöfe vor 1200*, Mayence, 1990, p. 315.

reliquaire de 1594 qui la contient)<sup>37</sup> lui a été suggéré par un objet lié à la mémoire de Monon et conservé à Nassogne. Quant aux indications sur les origines de la communauté religieuse de Nassogne (clercs venus, sur ordre de l'évêque, de Huy et d'Amay; dotation par Pépin II ou Pépin III), leur caractère parfois surprenant (au point que certains historiens n'ont pas hésité à parler d'erreurs manifestes) et leur présentation quelque peu désordonnée par rapport à la chronologie réelle (du moins, telle que je tâcherai de la restituer plus loin) infirment la thèse d'une construction artificielle et plaident même pour l'historicité des éléments cités pêle-mêle.

De quand date la *Vita Mononis prima*? On se souviendra que Léon van der Essen, suivi par la majorité des historiens, a défendu l'idée d'une composition à la fin du X<sup>e</sup> ou au tout début du XI<sup>e</sup> siècle, postérieure en tout cas à 976 (reliques d'Eloque à Waulsort) et aux *Gesta* d'Hériger (c. 980) que l'hagiographe aurait lus. Comme Hériger et la *Vita* ne se recourent sur aucun point précis et que le *terminus post quem* doit être placé en 946<sup>38</sup>, il n'y a aucune raison de maintenir la date traditionnelle. Un faisceau ténu d'indices pousserait à situer la rédaction de la *Vita* au milieu ou dans le troisième quart du X<sup>e</sup> siècle. La mention du culte d'Eloque à la fin de la liste des *Scotti* qui se sont illustrés dans la vallée mosane suggère un élément d'actualité pour l'hagiographe: réorganisation des fêtes religieuses à Waulsort sous Notger ou, plus vraisemblablement, fondation de l'abbaye de Waulsort (c. 944) comme y invite l'absence, dans la *Vita Mononis*, de toute allusion aux premiers abbés *scotti* de Waulsort, Macellan (†978), Kaddroe (†974-975) et Forannan (†980)<sup>39</sup>. La petite phrase qu'Hériger glisse, dans sa biographie de Jean l'Agneau, sur Monon disciple de l'évêque, est introduite par *accepimus* (« nous avons appris », « nous avons entendu dire », ...), formule qui, appliquée à un saint de renommée tout à fait locale, pourrait renvoyer à une formulation nouvelle de la dévotion à Monon; pourquoi pas la mise par écrit d'un *sermo* à Nassogne? Mais je reconnais volontiers que ces quelques notations peuvent ne pas convaincre...

### Vita Mononis secunda

Si l'on compare la *Vita Mononis secunda* à la *Vita prima* qui lui a servi de modèle, on est frappé par le nombre d'additions apportées, mais dont aucune ne concerne spécifiquement Monon. Comme c'est toujours le cas pour des réécritures ou des nouvelles versions de textes hagiographiques, un examen attentif des modifications portées au texte de base est révélateur de l'évolution des

<sup>37</sup> Sur cette clochette, cf. C. HOEX, *Saint Monon*, p. 56; *Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort*, s.l., 1966, p. 68; Fr. BOURGEOIS, « Les trois clochettes du Cheslin d'Ortho et celle de saint Monon », *Ardenne et Famenne*, t. 4, pp. 88-89; etc.

<sup>38</sup> *Supra*, n. 15-16 et 32.

<sup>39</sup> Sur ces trois personnages, voir les travaux mentionnés dans A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres...*, pp. 187-196.

mentalités ou des circonstances historiques<sup>40</sup>. Comme la trame du récit des deux *Vitae* est identique, je me contenterai d'un rapide aperçu des différences les plus notables.

L'hagiographe de la *Vita secunda* commence son récit par une longue description de l'Irlande d'où est supposé venir Monon ; cet *excursus*, démarqué de l'*Historia ecclesiastica gentis Anglorum* de Bède le Vénéral<sup>41</sup>, s'achève par la sèche énumération de saints irlandais qui se sont signalés en Gaule : Feuillen (placé maintenant en tête de la liste) et les confesseurs Fursy, Ultain, Bertuin, Frédégand, Eloque, Gibrien et Gobain (ces deux derniers noms étant ajoutés à ceux livrés par la *Vita prima*)<sup>42</sup>. A propos de la rencontre de Monon et de Jean l'Agneau revenant de Rome, l'hagiographe insère un long récit sur l'élection épiscopale de Jean (récit tiré, comme il est dit explicitement, d'Hériger : *in pontificalibus gestis*) et explique que le *pallium* épiscopal oublié à Rome avait été conféré à Jean par le pape Martin I<sup>er</sup> (incohérence chronologique peut-être influencée par la *Vita Amandi prima*). Quand Monon fuit la jalousie de l'entourage épiscopal (*episcopalis familiae invidiosam insectationem* ; cf., une nouvelle fois, la *Vita Amandi prima*) pour s'installer à Nassogne, il reçoit immédiatement et spontanément (*sponte*) l'aide des habitants des environs pour construire *cellam cum oratorio*. C'est là que le saint mène la *vita solitaria quam iam diu conceperat* (toute allusion à des guérisons miraculeuses est ici supprimée). Des *latrones sicarii*, décrits comme des brigands pillards qui rendaient peu sûrs les chemins qui traversaient la forêt ardennaise<sup>43</sup>, assassinent Monon en prière (influence des *Vitae Landiberti*) sans qu'il soit, cette fois, fait allusion à l'instrument du crime. Les habitants des environs enterrent le saint dans l'oratoire où il pria au moment de recevoir le martyr. Sur sa tombe (*ad sepulchrum*) se produisent des miracles. Jean l'Agneau se fait aider des habitants de Nassogne (*fidelibus vicinis cooperantibus*), édifie une *basilica* digne du martyr, la consacre à Notre-Dame tou-

<sup>40</sup> Pour la méthode, voir L. GENICOT, « *Discordiae concordantium*. Sur l'intérêt des textes hagiographiques », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques (de l'Académie Royale de Belgique)*, 5<sup>e</sup> s., t. 51, 1965, pp. 65-75.

<sup>41</sup> Un exemplaire de Bède était conservé dans la bibliothèque de Saint-Hubert, comme l'avait déjà signalé P. GROISJEAN, « Aux sources de notre histoire : Nassogne et son fondateur saint Monon », *Le Courrier du Luxembourg*, 5<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, juin 1956, p. 6. Il faudrait entreprendre au plus vite une étude sur la bibliothèque médiévale et sur le *scriptorium* de Saint-Hubert : éléments dans A. DESPY-MEYER et P.-P. DUPONT, *Abbaye de Saint-Hubert*, pp. 19-20 et M.-R. LAPIÈRE, *La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris 1981, pp. 169-191 ; voir aussi, mais pour une époque ultérieure, les recherches de L. KNAPEN, dont « Qu'est devenue la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert ? Une enquête en cours », *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. 7, 1984, pp. 159-164 (avec bibliogr. compl.).

<sup>42</sup> La mention de Gobain peut provenir de l'*Historia* de Bède ; celle de Gibrien (dont la *Vita* remonte au X<sup>e</sup> siècle) mériterait une enquête plus approfondie. Voir, en dernier lieu, J. HENNIG, « Irlandkunde in der festländischen Tradition irischer Heiliger », *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter*, hg. von Heinz LÖWE, Stuttgart, 1982, t. 2, pp. 868-896.

<sup>43</sup> Sur le thème hagiographique des brigands pillards, voir, par exemple, la « légende » de la fondation de l'abbaye d'Affligem telle qu'elle fut rédigée au milieu du XII<sup>e</sup> siècle : G. DESPY, « Les Bénédictins en Brabant au XII<sup>e</sup> siècle : la chronique de l'abbaye d'Affligem », *Problèmes d'Histoire du Christianisme*, t. 12, 1983, pp. 51-116, surtout pp. 66-72 et 87.

jours Vierge ; au cours d'un synode « provincial » et en vertu de son autorité épiscopale, il confère à cette église le statut de *mater ecclesia* et l'exempte de toute *exactio*.

Dans la basilique, il place des prêtres de Huy (mais non plus d'Amay) qui succèdent à périodes régulières pour dire des messes en l'honneur de Monon jusqu'à ce que l'église dispose, grâce aux donations des fidèles, de ressources suffisantes pour assurer elle-même ce service divin. La *successio sacerdotalis* ne prend fin qu'avec le règne de Pépin le Bref (*usque ad tempus regis Pipini tertii*) ; c'est l'occasion pour l'hagiographe d'insérer trois chapitres sur les Pippinides, où sur une trame fournie — de son propre aveu — par le *Liber Historiae Francorum*, il ajoute des indications sur l'abbaye d'Andage : lettre céleste adressée à Plectrude sur le *castrum* d'Ambra, donation par Pépin II à Béréglise de ce *castrum cum finibus suis determinatum*, fondation par Béréglise de la *cella* sous l'évêque Hubert et le principat de Pépin II. L'hagiographe mentionne le retrait de Carloman pour devenir moine au Mont-Cassin et insiste sur les liens entre Pépin III et le pape Zacharie (Pépin est *unctus in regem ob defensionem Romanae Ecclesiae*) puis le pape Etienne II (Pépin, *defensor rerum beati Petri*), ainsi que sur ceux de Charlemagne avec le pape Léon qui lui confère la couronne impériale.

La *Vita Mononis secunda* reprend ensuite le récit interrompu. Pépin III, chassant en Ardenne, arrive devant l'église Saint-Monon (*ad ecclesiam beati Mononis*), y entre pour prier (*ut erat vir devotae erga Deum devotionis*), y constate des guérisons et donne à saint Monon, en bénéfice royal (*regalis beneficii*), les dîmes qui relevaient de son pouvoir entre Ourthe et Lesse ; cette cession se fait par son bonnet (*per pilleum*), qu'il abandonne en témoignage de son geste. Grâce à cette largesse, des clercs (*clerici*) ont pu être établis et l'église de Nassogne put bénéficier d'une indépendance liturgique (*non conductivum sed proprium obsequium*) : ce statut d'autonomie demeura jusqu'au règne de Louis le Pieux, lorsque, avec l'accord pontifical (*sic*), impérial et archiepiscopal, l'évêque Walcaud transforma la *cella* d'Andage en monastère bénédictin, y transféra le corps d'Hubert et soumit à Andage *Nasaniensem ecclesiam cum omnibus suis appendiciis*.

La *Vita secunda* s'achève alors non sur le rappel de la sainteté de Monon, mais sur la précision suivante : comme, depuis Jean l'Agneau, l'église de Nassogne était libre de toute redevance épiscopale, Walcaud confirme, avec l'accord du clergé et du « sénat » de Liège, qu'elle dépendrait dorénavant en toutes matières de l'autorité de l'abbé de Saint-Hubert.

La lecture de ce bref résumé de la *Vita Mononis secunda* suffit, je crois, à montrer que l'auteur du texte n'est pas un religieux de Nassogne désireux de glorifier son saint patron, mais un défenseur de l'abbaye de Saint-Hubert qui, au départ de la vie de Monon, consacre plus de la moitié de son œuvre soit à des digressions érudites (d'après Bède le Vénérable, Hériger de Lobbes, le *Liber Historiae Francorum*, etc.), soit à l'évocation de l'histoire d'Andage, de sa fondation à sa réforme sous Walcaud (d'après la *Vita Berégisi*, la *Vita Huberti secunda* de Jonas d'Orléans et le *Cantatorium*), tout en « actualisant » l'un ou l'autre pas-

sage de la *Vita prima*<sup>44</sup>. Derrière le récit historique exaltant les évêques Jean l'Agneau et Walcaud présentés comme modèles mais aussi les Pippinides soumis à la religion catholique romaine, se devine une intention polémique perceptible aussi dans les allusions au pouvoir pontifical que le souverain est tenu de défendre, de protéger et de préserver. Bref, la *Vita Mononis secunda*, postérieure non à la fausse charte de 687 mais au *Cantatorium* des environs de 1100, s'inscrit dans le conflit qui opposait, à la fin du XI<sup>e</sup> et dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Saint-Hubert «grégorianiste» (pour pouvoir se libérer le plus possible de la *potestas* du prince-évêque de Liège) à l'évêque de Liège, impérialiste<sup>45</sup>.

La présentation hubertine de la vie de Monon (peu après 1100) a pour préoccupation fondamentale de régler une fois pour toutes les relations entre l'abbaye bénédictine et le chapitre séculier qui dépendait d'elle, tout en utilisant le passé de Nassogne et d'Andage comme argument politique. Mais, pour la biographie de Monon et l'histoire de Nassogne, aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, la *Vita Mononis secunda* n'est que d'un apport extrêmement limité.

### Le domaine ancien de Nassogne

Avant de tenter une histoire de Monon et de son culte avant 1100, il convient de préciser le cadre dans lequel celle-ci se place.

Dès ses premiers articles<sup>46</sup>, Georges Despy a insisté sur l'importance d'un article de Joseph Brassinne qui a posé le principe de la correspondance entre domaine ancien et paroisse primitive<sup>47</sup>. Ce principe a pu être confirmé par de nombreuses études récentes et la méthode de reconstitution des domaines anciens s'est progressivement affinée, grâce notamment à l'examen de la conformation géographique et de la topographie, des rangs économiques des lieux de culte et, avec une prudence particulière, des titulatures des églises et des ressorts décimaux<sup>48</sup>. Appliquée à Nassogne, cette méthode permet sans aucune difficulté d'établir l'ampleur du domaine ancien, d'autant plus que le statut d'exemption archidiaconale dont jouit Nassogne depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle a en quelque sorte figé

<sup>44</sup> C'est le cas, par exemple, du bonnet de Pépin III qui, de simple offrande dans la *Vita prima*, devient le symbole matériel (et la preuve) de la cession du bénéfice ; à comparer avec l'évolution et la «normalisation» progressive du droit féodal entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>45</sup> *Supra*, n. 20.

<sup>46</sup> Notamment G. DESPY, «Note sur le domaine carolingien de Florefe», *Etudes d'Histoire et d'Archéologie Namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, Namur, 1952, pp. 191-198 ; ID., *Henri IV...*, pp. 221-236 ou, plus récemment, ID., «Tonlieu et marché à Fosses-la-Ville, du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle», *Acta Historica Bruxellensia*, t. 3, Bruxelles, 1974, pp. 85-100.

<sup>47</sup> J. BRASSINNE, «Les paroisses primitives et les anciens domaines», *Annales de la Fédération Historique et Archéologique de Belgique*, t. 20 : *Gand 1907*, pp. 235-238 ; article confirmé, notamment, pour la vallée de la Meuse moyenne par Ch.-G. ROLAND, «La Meuse de Revin à Andenne», *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 29, 1910, pp. 81-96.

<sup>48</sup> Pour ne pas alourdir cette note d'innombrables exemples (dernier en date, l'article d'Anne-Marie Helvétius, dans le présent volume), je renvoie à une partie inédite de ma thèse de doctorat : *L'implantation du christianisme dans les campagnes de l'Entre-Sambre-et-Meuse : abbayes et paroisses (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, Bruxelles, U.L.B., 1983, t. 1, pp. 23-71 et t. 3, pp. 685-687.

l'état des dépendances religieuses au moment où Nassogne a été détachée du doyenné de Rochefort (dans l'archidiaconé de Famenne) dont elle fait géographiquement et historiquement partie<sup>49</sup>.

De Nassogne relevaient les entités de Forrières-Notre-Dame, Forrières-Saint-Martin, Ambly, Harsin, Grune et Chersin, de façon à constituer un domaine d'environ 10.000 hectares, dimension tout à fait acceptable pour une circonscription forestière<sup>50</sup>. Au centre du domaine, Nassogne, explicitement désignée comme *ecclesia mater* dans le *Cantatorium* et la *Vita Mononis secunda*, possédait une église dédiée à Notre-Dame selon la *Vita secunda*<sup>51</sup>, à saint Monon d'après le *Cantatorium* et un acte pontifical de 1139 pour Saint-Hubert<sup>52</sup>. La contradiction n'est qu'apparente : nombre d'églises collégiales ou abbatiales portant le titre de Notre-Dame ont, dans la pratique quotidienne comme dans des documents officiels, été désignées du nom du saint local, c'est-à-dire du réel patron du lieu<sup>53</sup>. L'église Notre-Dame de Nassogne (de fondation épiscopale ?), abritant les reliques de Monon et siège du chapitre séculier spécialement chargé du culte de Monon, a très logiquement vu supplanter sa dénomination officielle par un saint spécifique, et donc plus représentatif.

Malgré d'importantes modifications au XVII<sup>e</sup> siècle et des dégâts fort lourds lors de la Seconde Guerre mondiale, le bâtiment actuel conserve des éléments de l'église romane des environs de 1100, dont on a récemment encore souligné la filiation stylistique avec l'abbatiale de Saint-Hubert<sup>54</sup>. L'absence de fouilles archéologiques satisfaisantes nous force à ignorer, pour l'instant, comment se présentaient les bâtiments antérieurs à l'église romane. Une étude archéologique permet, par contre, d'avoir une bonne idée de l'aspect de la collégiale vers 1100 : trois nefs dont la principale s'achevait par un long chœur à l'abside empâtée

<sup>49</sup> Sur Nassogne comme exemption, voir, par exemple, E. NEMERY, « Introduction historique à l'ancien doyenné de Rochefort », *Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort*, pp. 15-25, à la p. 17.

<sup>50</sup> Les dimensions proposées, par exemple, par F. LOT, « La grandeur des fiefs à l'époque carolingienne », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 3, 1924, pp. 51-57 doivent évidemment être agrandies en contexte forestier.

<sup>51</sup> *Vita Mononis secunda*, VII (édit. PONCELET, p. 203) : *basilicam... consecratam in honore Beatae Mariae semper Virginis, matrem ecclesiam et ab omni exactione liberam*.

<sup>52</sup> *Vita Mononis secunda*, XI (édit. PONCELET, p. 207) : *ad ecclesiam beati Mononis*. — *Cantatorium*, II (édit. K. HANQUET, *La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, Bruxelles, 1906, p. 123 ; cf. G.T., t. 3/2, pp. 130-132) : *Mater ecclesiae beati Mononis martyris Nasanie*. — Acte de 1139 (éd. G. KURTH, *Chartes de Saint-Hubert*, t. 1, pp. 104-109, n° 86) : *ecclesiam Sancti Mononis de Nasania*.

<sup>53</sup> Un exemple caractéristique : les douze « abbayes séculières » du diocèse de Liège, mentionnées dans les *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata* du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (éd. J. HELLER, *M.G.H.*, SS., t. 25, pp. 130-131). J'ai l'intention de reprendre très prochainement le dossier de ces douze institutions étroitement associées au pouvoir épiscopal ; voir les éléments rassemblés par R. FORGEUR, « Les abbayes séculières épiscopales au diocèse de Liège », *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. 98, 1986, pp. 163-192.

<sup>54</sup> En dernier lieu, A. LANOTTE, « Ardenne, terre d'églises en marge », *Trésors d'Ardenne. Art religieux et croyances populaires en Ardenne et Luxembourg* (cat. exposition Bastogne), Bruxelles, 1987, pp. 19-54, aux pp. 28-30. La bibliographie sur cette église est donnée par L. CHANTRAINE, « L'âge roman en Luxembourg : témoins architecturaux. Inventaire et carte », *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. 7, 1984, pp. 3-32, à la p. 24. Voir aussi *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, t. 7 : *Luxembourg, Marche-en-Famenne*, Liège, 1979, pp. 423-425, et l'ouvrage mentionné *infra*, n. 55.

dans un massif droit, transept sur lequel s'ouvraient deux chapelles axiales, crypte avec accès latéraux; bref, un plan et une apparence tout à fait conformes à ceux des collégiales mosanes de l'époque, si bien étudiées par Luc-Fr. Genicot<sup>55</sup>.

De cette église Notre-Dame/Saint-Monon dépendait aussi la chapelle Saint-Monon de Coumont (lieu-dit sous Nassogne), qui passe pour avoir été élevée à l'emplacement de l'ermitage de Monon et donc, on l'a vu, de la première sépulture du saint<sup>56</sup>. Le dimanche qui suit l'Ascension, une procession annuelle (les « remuages » de saint Monon) conduit encore aujourd'hui les reliques du saint, conservées dans un reliquaire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>, de l'église de Nassogne à la chapelle de Coumont<sup>58</sup>. C'est là aussi que fut érigé, en 1639, un cénotaphe représentant sous forme de gisant le saint en habit de diacre, accompagné de la palme du martyr et de l'image du porc tenant une clochette; le rapprochement typologique avec le cénotaphe de saint Walhère à Onhaye (1552) s'impose d'évidence<sup>59</sup>.

Ce vaste domaine de Nassogne doit-il être identifié avec le palais de *Nasonacum* d'où l'empereur Valentinien I<sup>er</sup> date quatre rescrits entre 364 et 375<sup>60</sup>? Sur ce point, les opinions divergent: certains estiment que les abondants vestiges romains trouvés à Nassogne ne suffisent pas pour supposer l'existence du palais impérial, qui se serait plutôt trouvé sur le sol de l'actuelle Jemelle (lieu-dit Malagne ou Neufchâteau)<sup>61</sup>. D'autres, sensibles à l'argument toponymique, préfèrent identifier le *Nasonacum* du Bas-Empire avec un site plus proche de Trèves<sup>62</sup>. Mais l'identification avec Nassogne l'emporte, de loin, dans la littérature historique<sup>63</sup>.

<sup>55</sup> L.-Fr. GENICOT, *Les églises mosanes du XI<sup>e</sup> siècle*. Livre 1: *Architecture et société*, Louvain, 1972, pp. 86 (chœur), 96 (transept) et 121 (crypte).

<sup>56</sup> A. LANOTTE, Fr. BOURGEOIS et A. GEUBEL, «La chapelle de Coumont à Nassogne et le cénotaphe de saint Monon», *Ardenne et Famenne*, t. 7, 1964, pp. 138-143.

<sup>57</sup> Sur le reliquaire de Nassogne, par ex. *Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort*, p. 67 ou C. HOEX, *Saint-Monon...*, p. 53.

<sup>58</sup> Sur le pèlerinage de Nassogne, les éléments utiles sont donnés par C. HOEX, *Saint Monon...*, pp. 52-53 et P. CUGNON, *Saint Monon...*, pp. 7-12. On trouvera mentionnée là la bibliographie complémentaire.

<sup>59</sup> A. DIERKENS, «L'essor du culte de saint Walhère à Onhaye: fin du XI<sup>e</sup> ou fin du XV<sup>e</sup> siècle?», *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. 82, 1987, pp. 28-43.

<sup>60</sup> Par ex. F. ROUSSEAU, «Les Carolingiens et l'Ardenne», *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> s., t. 48, 1962, pp. 187-221, à la p. 193 (avec référence aux travaux de J. Vannerus) ou, plus récemment, M.-E. MARIEN, *L'empreinte de Rome. Belgica Antiqua*, Anvers, 1980, p. 377.

<sup>61</sup> La bibliographie sur la villa romaine de Jemelle se trouvera, pour l'essentiel, dans A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Namur*, Bruxelles, 1970, pp. 149-150; cf. surtout A. MAHIEU, «Villa romaine de Neufchâteau, à Malagne (Jemelle)», *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 21, 1895, pp. 403-449.

<sup>62</sup> Sur les identifications de Nassogne, voir J. HERBILLON, «Les localités belges chez l'Anonyme de Ravenne», *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 57, 1979, pp. 301-308, aux pp. 304-305 ou, auparavant, Ch.-G. ROLAND, «Toponymie namuroise», *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 23, 1899, à la p. 489.

<sup>63</sup> Voir, par exemple, les travaux d'Eugen Ewig: notamment E. EWIG, «Les Ardennes au Haut Moyen Age», *Anciens Pays et Assemblées d'Etat*, t. 28, 1963, pp. 1-38 ou, plus récemment, ID., *Rheinische Geschichte*, t. 1/2: *Frühes Mittelalter*, Düsseldorf, 1980, p. 11.

Cette dernière position semble d'autant plus défendable qu'on ne peut, à mon sens, dissocier l'identification de *Nasonacum* de celle de *Nasaga*, citée dans ce document difficile qu'est l'œuvre dite de l'Anonyme de Ravenne — un texte latin des environs de 700 remontant vraisemblablement à une liste du <sup>v</sup>e siècle<sup>64</sup>. Là, parmi les « cités » de la Francie rhénane se trouvent énumérées des agglomérations mosanes comme Dinant, Huy, Namur et Maastricht (?) ainsi qu'un énigmatique *Neonsigo* et *Nasaga* volontiers identifiée avec Nassogne<sup>65</sup>. Le substantif *civitas*, qui n'implique évidemment pas que dans les localités nommées se trouva un siège épiscopal<sup>66</sup>, renvoie à un statut officiel qui, à défaut d'une agglomération majeure, pourrait s'appliquer à une résidence impériale.

Même si l'on n'accepte pas que *Nasonacum*/*Nasaga* soit « notre » Nassogne, il ne faudrait pas se laisser abuser par la position de Nassogne au milieu de la forêt d'Ardenne — situation amplement soulignée par les termes des *Vitae Mononis* et même suggérée par l'instrument du martyr de Monon (un coin à fendre le bois) — pour penser à une situation de non-occupation ancienne<sup>67</sup>. Nassogne se trouvait sur la voie qui menait de Bavai à Trèves et en constituait même un nœud routier<sup>68</sup>. Sur le territoire de l'actuelle commune, des substructions romaines furent repérées à divers endroits (lieux-dits Thier Saint-Boutay de Chersin = Pré des Romains, Caumont, La Villette, la Gatte d'Or; sous la maison communale) et des tombes romaines et mérovingiennes ont été repérées à la limite entre Nassogne et Grune (lieu-dit Le chemin des morts), à Grune (Derrière les Marchets) et à Harsin. La clochette de fer dont parle la *Vita Mononis prima* est peut-être d'origine romaine<sup>69</sup>. L'archéologie révèle une certaine densité de population qui permet de mieux comprendre les allusions aux *vicini* et autres admirateurs de Monon, dans les textes hagiographiques.

### Saint Monon et le chapitre de Nassogne avant 1100

Après avoir précisé l'état de la documentation et défini sommairement le cadre géographique, il est temps de tenter une synthèse de l'histoire de Monon et du chapitre de Nassogne avant 1100 environ. Cette histoire s'articule en cinq étapes : la vie et le martyr de Monon à Nassogne, le culte développé autour de la

<sup>64</sup> Par ex. édit. J. SCHNETZ, *Itineraria Romana*, t. 2: *Ravennatis Anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica*, Leipzig, 1940, p. 62.

<sup>65</sup> J. HERBILLON, *Les localités belges...*, pp. 304-305.

<sup>66</sup> Dans le même sens, G. DESPY, « L'agglomération urbaine pendant le Haut Moyen Âge (du <sup>vii</sup>e siècle aux environs de 1200) », *Namur. Le site, les hommes, de l'époque romaine au <sup>xviii</sup>e siècle*, Bruxelles, 1988, pp. 63-78, aux pp. 67-68.

<sup>67</sup> Pour tout ce qui suit en matière archéologique, on trouvera les références complètes dans l'excellent répertoire de M.-H. CORBIAU, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Luxembourg*, Bruxelles, 1978, *sub verbis*.

<sup>68</sup> Par ex. F. ROUSSEAU, *Les Carolingiens...*, pp. 190, 193 et 219-221 ou, en dernier lieu, M.-H. CORBIAU, « La chaussée romaine Bavai-Trèves. Itinéraire entre Dinant et Nassogne », *Les Etudes Classiques*, t. 53, 1985, pp. 69-78.

<sup>69</sup> Fr. BOURGEOIS, *Les trois clochettes...*, pp. 88-89; J. MERTENS et H. REMY, *Le Cheslain d'Ortho, refuge du Bas-Empire*, Bruxelles, 1971, pp. 35-37.

tombe du saint, la constitution et les premiers temps du chapitre de chanoines, la cession de ce chapitre à l'abbaye de Saint-Hubert, les relations — parfois tendues — entre le chapitre séculier et l'abbaye bénédictine.

### *Vie et martyre de Monon*

Sous l'épiscopat de Jean l'Agneau (second quart du VII<sup>e</sup> siècle, mais avant 648-649), un religieux — diacre mais non prêtre<sup>70</sup> — obtient l'autorisation de se fixer dans la forêt d'Ardenne, près d'une source dont le nom, *Nassania*, est aussi celui de la localité toute proche. Que l'agglomération de Nassogne doive, ou non, être identifiée avec un palais où séjourna l'empereur Valentinien I<sup>er</sup> dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et/ou avec un lieu notable de Francie rhénane de la fin du V<sup>e</sup> siècle mentionné dans une liste des environs de 700, l'endroit choisi par Monon n'était pas la solitude hostile dont parlent les deux *Vitae*. La proximité d'une des plus importantes voies romaines de la Gaule septentrionale, l'abondance de vestiges d'époque romaine, la présence de tombes mérovingiennes dans les limites de l'ancien domaine de Nassogne le prouvent avec certitude.

Monon était-il un *peregrinus* insulaire comme l'affirment les deux *Vitae* (mais non les *Gesta* d'Hériger)? On peut légitimement en douter. Monon n'est pas un prénom irlandais et un des meilleurs spécialistes du monde celtique médiéval, dom Louis Gougaud, n'a pas hésité à ranger Monon parmi les « surnuméraires de l'émigration scottique »<sup>71</sup>. Aucune tradition irlandaise n'est attestée à Nassogne. La *Vita Mononis prima* ne contient, elle non plus, aucun trait insulaire<sup>72</sup>, à l'exception de l'épisode de la vision angélique (devenu un réel *topos* dans la littérature hagiographique continentale depuis l'époque mérovingienne)<sup>73</sup> et de celui de la découverte de la fameuse clochette<sup>74</sup>.

Si l'on accepte les données de la *Vita Mononis prima* et des *Gesta* d'Hériger qui, indépendamment, lient Monon et Jean l'Agneau et font de celui-ci un des artisans du culte de celui-là, Monon a dû être assassiné avant 648-649<sup>75</sup>. On pourrait dès lors faire remonter la fondation de Nassogne aux années 640 et faire

<sup>70</sup> *Vita Mononis prima*, III (édit. DE BUCK, p. 367) : *levitico iam ordine sublimato*. — *Vita Mononis secunda*, II (édit. PONCELET, p. 197) : *diaconus est ordinatus*.

<sup>71</sup> L. GOUGAUD, « Les surnuméraires de l'émigration scottique (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue Bénédictine*, t. 43, 1931, pp. 296-302, à la p. 297 : « un prétendu Scot appelé Monon ».

<sup>72</sup> Par ex. I. SNIEDERS, « L'influence de l'hagiographie irlandaise sur les *Vitae* des saints irlandais de Belgique », *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. 24, 1928, pp. 596-627 et 828-867, à la p. 849 : « Saint Monon n'a rien d'un saint irlandais (...) ».

<sup>73</sup> Un seul exemple, d'autant plus significatif que l'auteur de la *Vita Mononis prima* a certainement lu ce texte : la *Vita Bertuini* carolingienne (B.H.L. 1306 ; G.T., t. 1, p. 35) : sur ce texte, voir A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres...*, pp. 138-142.

<sup>74</sup> J. MERTENS et H. REMY, *Le Cheslain d'Ortbo...*, p. 37 ; P. GROISJEAN, *Aux sources de notre histoire...*, p. 6 ; I. SNIEDERS, *L'influence de l'hagiographie...*, p. 849 ; etc.

<sup>75</sup> Je ne crois pas utile de faire ici le relevé des mentions proposées, dans la littérature sur Monon, pour la date du martyre du saint. Je citerai seulement, à titre anecdotique, la stupéfiante interprétation de J. HEUCLIN, *Aux origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et reclus du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Lille, 1988, p. 233, où on lit que Monon aurait vécu de 646 à 750, « plus de 100 ans »...

de Monon un contemporain de saint Remacle qui tenta vainement de fonder, vers 645, une institution religieuse à Cugnon, quelques dizaines de kilomètres au sud de Nassogne avant de fonder, vers 646, nettement plus au nord-est, à la limite des diocèses de Tongres-Maastricht et Cologne, l'abbaye double de Stavelot-Malmedy<sup>76</sup>. Quoi qu'il en soit, le chapitre de Nassogne aurait légitimement pu revendiquer une origine plus ancienne qu'Andage!

Monon, dont la vocation ne semble pas avoir été celle d'évangéliste, s'est installé à quelque distance du centre de Nassogne: l'*oratorium* doublé d'une *aedicula* (pour reprendre les termes de la *Vita Mononis prima*) ou la *cella cum oratorio* (pour citer ceux de la *Vita secunda*) diffère donc de l'église « paroissiale » Notre-Dame<sup>77</sup>. On accueillera avec faveur la tradition, citée plus haut, qui situe la chapelle de Coumont à l'emplacement du premier oratoire de Monon, mais seules des fouilles archéologiques plus approfondies que les rapides sondages de 1960 pourraient apporter de nouvelles lumières sur la question<sup>78</sup>.

### *Autour de la tombe de Monon*

Après avoir rapporté la mort et l'inhumation du saint, l'hagiographe de la *Vita Mononis prima* narre la visite du *rex* Pépin à la tombe de Monon avant de parler des mesures, forcément antérieures, prises par Jean l'Agneau pour honorer décemment le serviteur de Dieu à qui l'unissaient des liens d'amitié. Dans ce but, il désigne *sacerdotes idoneos qui ad corpus martyrii vicissim sibi succedentes septimanarii debitas inibi redderent missarum celebrationes*; ces prêtres proviennent des centres religieux les plus proches, Amay et Huy, puisqu'à l'époque n'existait encore aucune communauté religieuse à Andage, à Celles, à Andenne ou à Liège.

La mention du *castrum* de Huy ne pose aucun problème. L'église Notre-Dame de Huy, située au confluent de la Meuse et du Hoyoux, existait assurément au VII<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>; la matricule de l'église de Huy est explicitement citée dans un testament de 634, contemporain de la décision de Jean l'Agneau<sup>80</sup>. La présence,

<sup>76</sup> Les dates traditionnellement acceptées pour la fondation de Cugnon et de Stavelot-Malmedy doivent, en effet, être totalement revues, comme l'a justement signalé, notamment, N. GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Âge (III-VIII siècles)*, Paris, 1980, pp. 310-312. Voir aussi A. DIERKENS, *Saint-Amand...*, p. 329 et la contribution de René Noël dans le présent volume.

<sup>77</sup> J'utilise ici, par commodité, l'expression église « paroissiale », mais on sait que la véritable définition de la paroisse dans son sens médiéval n'est pas antérieure à la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Les mentions de Monon comme ermite ne sont guère exemptes d'erreurs; voir notamment J. HEUCLIN, *Aux origines monastiques...*, pp. 82, 179, 228-229, 233, etc. ou E. VAN WINTERSHOVEN, « Recluseries et ermitages dans l'ancien diocèse de Liège », *Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg*, t. 23, 1905, pp. 97-158, aux pp. 139-140.

<sup>78</sup> A. LANOTTE, Fr. BOURGEOIS et Ars. GEUBEL, *La chapelle de Coumont...*, pp. 141-142.

<sup>79</sup> On trouvera les références aux travaux principaux (surtout ceux d'André Joris) dans A. DIERKENS, *La ville de Huy...*, pp. —

<sup>80</sup> Par ex. voir l'édit. W. LEVISON, « Das Testament des Diakons Adalgisel-Grimo vom Jahre 634 », *Trierer Zeitschrift*, t. 7, 1932, pp. 69-85 (réimpr. dans ID., *Aus rheinischer und fränkischer Frühzeit*, Düsseldorf, 1948, pp. 69-85).

à Huy, de prêtres dépendant du pouvoir épiscopal et susceptibles d'être envoyés régulièrement à Nassogne est donc tout à fait vraisemblable, d'autant plus que d'autres sources (dont les *Gesta* d'Hériger) attestent les liens entre l'évêque Jean l'Agneau et Huy, où il sera d'ailleurs enterré comme un de ses prédécesseurs, Domitien, au milieu du VI<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>.

Plus étonnante, à première vue, est la mention par l'hagiographe de la *villa* d'Amay, passée sous silence dans la *Vita Mononis secunda* et récusée comme erreur flagrante par les historiens modernes et contemporains. Ceux-ci, se fiant à la *Vita sanctae Odae viduae* du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>, expliquent doctement que, comme sainte Ode, fondatrice du chapitre Saint-Georges d'Amay, est une disciple de saint Lambert et une parente de saint Hubert, la mention de religieux à Amay avant les environs de 700 est impossible<sup>83</sup>. L'édition par le P. Maurice Coens (1947) de ladite *Vita* a permis d'établir<sup>84</sup> non seulement que les mentions de Lambert et d'Hubert dans le texte sont directement (et abusivement) reprises à des sources liégeoises des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, mais encore que sainte Ode — cette *Chrodoara* dont on a retrouvé le somptueux sarcophage-reliquaire il y a une dizaine d'années<sup>85</sup> — était la tante du diacre verdunois Adalgisel Grimo : c'est elle qui, en 634, dans le testament d'Adalgisel auquel il a été fait allusion plus haut à propos de la matricule de l'église de Huy, est dite reposer en l'église Saint-Georges d'Amay<sup>86</sup>. Ce qui implique, bien sûr, en 634 au plus tard, des prêtres à Amay<sup>87</sup>.

Autour du tombeau de Monon, dans l'ermitage que le saint avait lui-même construit (ou fait construire), s'était donc établie, peu avant le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, une communauté occasionnelle de prêtres chargés par l'évêque diocésain du culte de Monon. Les conditions (revenus suffisants et permanents, bâtiments adéquats dont une église plus vaste) manquaient encore alors pour permettre la création d'une communauté permanente de prêtres vivant, à Nassogne, la vie commune.

L'hagiographe de la *Vita Mononis secunda*, visiblement désireux de faire remonter le plus haut possible le statut religieux particulier de Nassogne — on

<sup>81</sup> A. DIERKENS, *La ville de Huy...*, pp. 391-409 (avec références complémentaire).

<sup>82</sup> B.H.L. 6258 d. Edit. M. COENS, «La Vie de sainte Ode d'Amay», *Analecta Bollandiana*, t. 65, 1947, pp. 196-244.

<sup>83</sup> Par ex. V. DE BUCK, *AA.SS., Oct.*, t. 8, p. 365, suivi notamment par S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Age*, Bruxelles, 1903, p. 214 puis par D. MISONNE, *Chapitres séculiers...*, p. 413, n. 5 et bien d'autres.

<sup>84</sup> M. COENS, *La Vie de sainte Ode...*, pp. 202-204.

<sup>85</sup> La publication de base reste «Le sarcophage de Sancta Chrodoara en l'église collégiale Saint-Georges d'Amay», *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condruz*, t. 15, 1977-1978, pp. 1-147. Dernière synthèse parue (avec mention de la bibliographie antérieure): J. STIENNON, «Pour le véritable portrait de Chrodoara», *Trésors de la collégiale d'Amay*, Amay, 1989, pp. 25-34.

<sup>86</sup> *Supra*, n. 80. Sur Adalgisel et sa famille, voir notamment H.-W. HERRMANN, «Das Testament des Adalgisel-Grimo», *Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland*, t. 22, 1975, pp. 67-89 et U. NONN, «Zur Familie des Diakons Adalgisel-Grimo», *Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte*, t. 1, 1975, pp. 11-17.

<sup>87</sup> La mention de la *Vita Mononis prima* est capitale pour comprendre les origines de l'abbaye séculière (cf. *supra*, n. 53) d'Amay; je compte revenir sur la question à l'occasion d'une publication sur le sarcophage de Chrodoara, objet de ma «thèse annexe» en 1983.

verra pourquoi —, prête à Jean l'Agneau : l'édification d'une *basilica* convenable, la consécration de cette « basilique », l'attribution à cette église du statut d'*ecclesia mater*, l'exemption pour celle-ci de toute redevance épiscopale, la délégation à Nassogne de prêtres hutois jusqu'à ce que les libéralités des fidèles permettent la création d'une communauté autonome. On peut, sans grand risque, taxer d'anachronismes certains aspects de cette version : l'exemption ne sera accordée, en revendiquant une tradition plus ancienne, qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le statut d'église-mère implique l'existence d'églises-filles qu'on ne voit guère apparaître pendant le Haut Moyen Âge. Plus intéressante, assurément, est l'affirmation de la fondation épiscopale, peu avant 650, de la future église paroissiale de Nassogne, église qui, de surcroît, serait desservie par des prêtres non locaux mandatés par l'évêque : on aurait là un exemple concret du rôle évangélicisateur des évêques de Tongres-Maastricht dans les Ardennes tel qu'il est, par exemple, présenté un peu plus tard dans la *Vita Hugberti*<sup>88</sup>. Ce schéma, certes possible, gomme cependant délibérément la fin de la *Vita Mononis prima* où il est explicitement dit que l'église de Nassogne a été dotée et (re)construite grâce à la générosité du roi Pépin.

Sans pouvoir avoir de certitude sur ce point, il me semble plus probable qu'il existait déjà, au moment où Monon s'établit à Nassogne, une église dédiée à Notre-Dame ; que Monon, qui n'était pas prêtre, n'avait aucun programme évangélicisateur et que l'*aedicula (cum) oratorio* n'était pas appelé à un rôle « paroissial ». L'action de Jean l'Agneau ne porterait donc pas sur l'organisation ecclésiastique de la région (création et consécration d'une nouvelle église au centre d'un vaste domaine), mais bien sur le développement d'un culte aux marges du centre du village.

### *Naissance et premiers temps du chapitre de Nassogne*

La *Vita Mononis prima* fait d'un roi Pépin *divae memoriae* le véritable bienfaiteur de la communauté de Nassogne. C'est lui qui aurait fait don des ressources suffisantes (les dîmes dont il disposait entre Ourthe et Lesse) pour permettre la dotation et la construction de l'église, où pouvaient dès lors être établis des chanoines (*canonici*) pris dans l'entourage de l'évêque (*de grege pontificis*). En souvenir de cette munificence, lesdits chanoines prient également *pro statu regni Francorum maximeque pro vita regis Pipini*, formule assurément inspirée à l'hagiographe par un usage ancien en vigueur à Nassogne et d'autant plus intéressante que l'association des éléments *pro statu regni* et *pro vita regis* semble n'être attestée que dans une charte pour Stavelot-Malmedy de 670<sup>89</sup>.

<sup>88</sup> B.H.L. 3993; G.T., t. 1, pp. 23-25. Sur le personnage historique de saint Hubert, on verra surtout L. GENICOT, « Aspects de saint Hubert », *Leodiium*, t. 63, 1978, pp. 8-12 et M. WERNER, *Der Lütticher Raum in frühkarolingischer Zeit*, Göttingen, 1980, pp. 275-280.

<sup>89</sup> On se reportera à divers travaux d'Eugen Ewig, dont E. EWIG, « Die Gebetsklausel für König und Reich in den merovingischen Königsurkunden », *Tradition als historische Kraft (Festschrift Karl Hauck)*, Berlin-New York, 1982, pp. 87-99, pp. 94 et 98. L'intérêt majeur de la formule citée dans

La communauté de Nassogne doit donc ses origines à la collaboration d'un « roi » et d'un évêque. Ce Pépin, au rôle essentiel, est-il Pépin II (680-714), maire du palais abusivement doté du titre royal, ou Pépin III le Bref (741-768), effectivement roi dès 751 ? Par voie de conséquence, l'évêque qui a placé à Nassogne des clercs de son entourage est-il saint Lambert (c. 682-c. 701)<sup>90</sup>, saint Hubert (c. 701?-727) ou Foucher (après 736/738-769?) ? Seuls le contexte et la vraisemblance peuvent autoriser une hypothèse, puisque le terme de *rex* pour désigner Pépin II est déjà attesté dans la *Vita Bertuini* carolingienne (texte qu'a certainement lu l'hagiographe de la *Vita Mononis prima*)<sup>91</sup> comme dans la *Vita Hadelini* le plus souvent attribuée à Hériger de Lobbes<sup>92</sup>.

Tous les indices dont on peut disposer poussent à identifier ce *rex* avec Pépin II : à la fois indices « positifs » (rôle du couple Pépin II/Plectrude dans la fondation d'Andage ; collaboration de Pépin II tant avec saint Lambert, notamment pour la fondation et la dotation de la *cella* de Celles, qu'avec saint Hubert, dont la plus ancienne *Vita* loue précisément l'action en Ardenne) et indices *e silentio* (aucune mention significative de Pépin III en Ardenne — ce qui n'était pas le cas pour le frère de Pépin, Carloman, avant 747). S'il en est bien ainsi, une nouvelle lecture critique de la *Vita Beregisi*, la vie du premier supérieur d'Andage rédigée à Saint-Hubert en 937 et donc presque contemporaine de la *Vita Mononis prima*<sup>93</sup>, permettrait de mieux comprendre ce qui s'est réellement passé vers 700 dans cette région de la vaste forêt ardennaise.

La *Vita Mononis prima*, légèrement actualisée par la *Vita secunda*, cite comme donation de Pépin un riche bonnet, à la fois réel cadeau (et on connaît de nombreux autres exemples de dons de vêtements somptueux à une église)<sup>94</sup> et symbole de la cession plus rentable de revenus sous formes de dîmes entre Ourthe et Lesse. Il ne fait pas de doute que la donation de dîmes vers 700 (comme

(suite de la note 89)

la *Vita* est assurément que la prière *pro vita* s'applique à un défunt. Il faudra reprendre les implications de l'expression *pro statu regni Francorum et pro vita regis...* après la parution de la synthèse annoncée d'Eugen Ewig sur la question.

<sup>90</sup> J.-L. KUPPER, *Leodium*, pp. 54-55, date prudemment la mort de Lambert d'avant 705 et le début de l'épiscopat d'Hubert d'avant mai 706 ; ces *termini* peuvent cependant être précisés en 701 et 702 (voire 700 et 701) si l'on se rappelle que la translation des reliques de Lambert de Maastricht à Liège a eu lieu la treizième année après la mort du saint et certainement avant 714, puisque le fils de Pépin II, Grimoald, meurt assassiné à Liège, sur le tombeau de Lambert, en 714 au plus tard.

<sup>91</sup> *Vita Bertuini*, XIII (édit. W. LEVISON, *M.G.H., SS.R.M.*, t. 7 (Hanovre-Leipzig, 1920), pp. 175-182, à la p. 182. Sur ce texte, *supra*, n. 73.

<sup>92</sup> *Vita Hadelini*, IX (édit. BOLLANDUS, *AA.SS., Fév.*, t. 1, pp. 377-381, à la p. 379). Sur ce texte (B.H.L. 3733 ; *G.T.*, t. 1, p. 143), voir A. DIERKENS, « Un aspect de la christianisation de la Gaule du Nord à l'époque mérovingienne : la *Vita Hadelini* et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont », *Francia*, t. 8, 1980, pp. 613-628, dont les conclusions ont été acceptées par J. MEYERS, « La *Vita sancti Hadelini* », *Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, 1988, pp. 51-64.

<sup>93</sup> B.H.L. 1180 ; *G.T.*, t. 1, pp. 131-133. Edit. C. DE BUE, *AA.SS., Oct.*, t. 1, pp. 524-529.

<sup>94</sup> Un exemple : le célèbre « bonnet de saint Pierre » qui appartenait à la collégiale Saint-Pierre-au-Château de Namur. Ou, pour citer un autre exemple plus proche chronologiquement du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, les tissus conservés à Maaseik et provenant de l'ancienne abbaye d'Aldeneik.

vers 750) apparaît peu probable, mais, comme l'hagiographe précise immédiatement que le *collegium Nassaniense* n'en possède plus qu'une partie et que, par ailleurs, on ne dispose d'aucune étude du temporel de Nassogne<sup>95</sup>, il est impossible d'aller très loin dans l'analyse...

Quoi qu'il en soit, une communauté autonome de prêtres put se développer à Nassogne avec pour fonctions le culte de saint Monon, bien sûr, mais aussi la desserte de la « paroisse » de Nassogne<sup>96</sup>. C'est donc probablement dans l'église principale de Nassogne, aménagée en fonction des nouveaux besoins, que s'installa le chapitre. En bonne logique, cette localisation implique le transfert du corps de Monon, de la chapelle où il était enterré et où était jusqu'alors rendu le culte du saint, au centre de l'agglomération.

### Le chapitre autonome de Nassogne

La *Vita Mononis prima*, centrée sur la biographie et le culte de Monon, ne donne aucun détail sur le sort de la communauté après son installation dans l'église *dotata et constructa* grâce à la générosité de Pépin. Par contre, les sources hubertines sont plus prolixes sur la suite des événements.

On sait que l'évêque de Liège Walcaud (c. 809-c. 831)<sup>97</sup> est l'artisan du succès d'Andage, devenue par son action communauté bénédictine en 817, notamment en la faisant bénéficier de la translation des reliques de son prédécesseur Hubert en 825. Pour assurer la réussite de la « restauration » de l'abbaye, Walcaud a veillé à en augmenter le temporel ; la liste des biens cédés à Andage est connue par le *Cantatorium* sur la base d'une charte (perdue) de Walcaud du 10 août 817<sup>98</sup> mais ce n'est pas alors, semble-t-il, que Nassogne fut donnée à Andage. C'est en effet à un tout autre propos (un conflit entre le chapitre séculier et l'abbaye) que l'auteur du *Cantatorium* signale incidemment que l'église-mère Saint-Monon de Nassogne avait été donnée, avec toutes ses dépendances, par Walcaud à Saint-Hubert<sup>99</sup>. L'hagiographe de la *Vita Mononis secunda* est probablement dans le vrai lorsque, parlant de cette donation après avoir mentionné le transfert du corps d'Hubert en 825, il suggère une relation de causalité entre les deux actions.

Quand Walcaud a décidé de transférer à Andage les reliques d'Hubert, cette volonté était bien sûr motivée par le souhait de favoriser le développement de l'abbaye bénédictine pour laquelle il s'était tant dépensé tout en « marquant » de la présence épiscopale une abbaye située à la frontière méridionale de son diocèse, mais il convenait aussi de veiller à ce qu'à Liège, devenue « siège »

<sup>95</sup> Eléments dans P. CUGNON, *Saint Monon...*, pp. 40-52 et *passim*.

<sup>96</sup> Comparer avec D. MISONNE, *Chapitres séculiers...*, p. 430.

<sup>97</sup> A. DIERKENS, « La christianisation des campagnes de l'Empire de Louis le Pieux. L'exemple du diocèse de Liège sous l'épiscopat de Walcaud (c. 809-c. 831) », *Charlemagne's Heir. New Perspectives on the Reign of Louis the Pious (814-840)*, édit. P. GODMAN et R. COLLINS, Oxford, 1990, pp. 309-329.

<sup>98</sup> *Cantatorium*, IV (édit. K. HANQUET, pp. 12-15) : cf. A. DIERKENS, *La christianisation des campagnes...*, p. 322.

<sup>99</sup> *Cantatorium*, III (édit. K. HANQUET, p. 123).

épiscopal<sup>100</sup>, le culte de saint Lambert ne souffre pas de la concurrence de celui de son illustre successeur. De la même façon, il ne fallait pas qu'un culte plus ancien, bien ancré dans la région et, de surcroît, autrefois favorisé par le pouvoir épiscopal, puisse entraver celui d'Hubert à Andage ; dans cette optique, la dépendance que créait la cession du chapitre Saint-Monon au monastère d'Andage était la seule solution possible et défendable. Je crois donc que c'est en 825 (ou très peu de temps après) que le chapitre de Nassogne perdit son autonomie. Sur le *modus vivendi* instauré entre les deux institutions, on ne sait rien avant les troubles de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle dont parle le *Cantatorium*. Probablement même, aucun règlement écrit n'existait-il jusqu'à ce que, peu avant 1086, l'évêque ne statue officiellement, lors d'un synode, sur la question.

Il était dès lors de l'intérêt des chanoines du chapitre de Nassogne de jouer la carte de la plus grande indépendance possible (la *Vita Mononis prima*, au milieu ou dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, en serait un effet), alors que les moines d'Andage se devaient d'insister sur la dépendance. C'est pourquoi la *Vita Mononis secunda* insiste tant sur l'exemption totale dont aurait bénéficié Nassogne envers l'évêque, exemption qui aurait été accordée dès l'épiscopat de Jean l'Agneau et confirmée par Walcaud chaque fois à l'occasion d'un synode. Cette prétention anachronique (comme le montre un passage du *Cantatorium* dont il va être question) est le reflet de l'inévitable conflit d'intérêts entre les deux communautés voisines.

### Nassogne, chapitre dépendant de Saint-Hubert

Cette dépendance ne sera que sommairement esquissée ici ; elle mériterait d'être traitée plus à fond d'après les sources hubertines et les règlements qui se sont succédé dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>101</sup>. Les textes antérieurs à 1100, relativement laconiques, se résument en fait à deux chapitres du *Cantatorium* rédigé entre 1098 et 1106.

Le premier passage relate le moment où l'abbé Thierry de Saint-Hubert présente à l'évêque Théoduin le privilège pontifical d'exemption qu'il venait d'obte-

---

<sup>100</sup> On préférera, sur ce point, les arguments de Jean-Louis Kupper à ceux de Régis de La Haye : J.-L. KUPPER, « Saint-Lambert, Herstal, dans le diocèse de Liège. Du diocèse de Tongres-Maastricht au diocèse de Liège », *Saint-Lambert, Herstal. Patrimoine historique et religieux*, Herstal, 1985, pp. 23-25 ; ID., « Aspects historiques de la civilisation mérovingienne en pays mosan : le transfert du siège épiscopal de Tongres-Maastricht à Liège », *Actes du colloque international « La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan »*, Liège, 1986, pp. 23-27 ; R. DE LA HAYE, « Un héritage maastrichois : le siège épiscopal de Liège », *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, t. 98, 1986, pp. 233-250.

<sup>101</sup> Voir l'aperçu de D. MISONNE, *Chapitres séculiers...*, pp. 413-416 et les renseignements fournis par P. CUGNON, *Saint Monon...*, pp. 17-39 et 53-56. Les textes de base datent de 1253 et 1254 : voir l'édit. G. KURTH, *Chartes de Saint-Hubert...*, t. 1, pp. 337-339, n° 274 (29 août 1253) et pp. 347-349, n° 282 (11 mars 1254). Je signale au passage que, en dehors des sources narratives dont il est surtout question dans le présent article, la première mention de Nassogne comme dépendance de Saint-Hubert dans un texte diplomatique est un acte pontifical de 1129 (édit. G. KURTH, *Chartes de Saint-Hubert...*, t. 1, pp. 98-100, n° 82 ou édit. J. RAMACKERS, *Papsturkunden in Frankreich*, t. 1 : *Niederlanden...*, Berlin, 1933-1954, pp. 111-112, n° 20).

nir à Rome du pape Grégoire VII le 29 avril 1074. Bosen, personnage éminent qui occupait notamment les fonctions d'archidiacre de Famenne et d'abbé de Notre-Dame de Huy et à qui Théoduin, vieillissant, avait confié une notable partie des pouvoirs diocésains<sup>102</sup>, protesta contre la teneur du document. Pour le chroniqueur, cette opposition trouvait son origine dans le refus de l'abbé Thierry (1055-1086) d'accepter la demande de Bosen que soit conférée à un de ses neveux une prébende à Nassogne<sup>103</sup>. Cet épisode permet deux déductions : les prébendes canoniales de Nassogne étaient déjà des prébendes individuelles (situation contre laquelle il ne sera réagi qu'en 1253)<sup>104</sup> et la collation desdites prébendes relevait de l'abbé de Saint-Hubert, et une supposition : l'intervention de Bosen, archidiacre compétent pour le doyenné de Rochefort (dont Nassogne relevait à l'origine), se comprendrait d'autant mieux si Nassogne ne bénéficiait encore d'aucun privilège d'exemption épiscopale ou archidiaconale.

Et, précisément, c'est sur ce point que le deuxième passage du *Cantatorium* permet d'avoir quelques éclaircissements<sup>105</sup>. A la fin de l'abbatiate de Thierry, donc peu avant 1086, l'évêque de Liège est conduit à se prononcer définitivement sur les liens entre le chapitre et l'abbaye. Selon l'auteur du *Cantatorium*, les chanoines (*clerici*) recevaient leurs prébendes de l'abbé avec le consentement de la communauté monastique mais n'acceptaient de se soumettre à la justice de l'abbé (*subesse iustitiae abbatis*) que lors des synodes épiscopaux. *Insolentia!* A la demande de l'abbé, l'évêque de Liège Henri déclare libre l'autel de Nassogne et le soustrait ensuite de toute juridiction épiscopale et archidiaconale (*exactione et iustitia*); s'étant rendu à Nassogne (*ibi*), l'évêque, avec l'accord de l'archidiacre compétent (toujours Bosen), remet définitivement (*imperpetuum*) cet autel, entièrement libéré, à Saint-Hubert et ordonne que cette cession soit mise par écrit dans un acte solennel (aujourd'hui perdu). C'est donc de 1086 environ que date véritablement le statut d'exemption archidiaconale de Nassogne. La procédure décrite dans le *Cantatorium* rejoint exactement celle qu'atteste un acte épiscopal de 1112 relatif au chapitre séculier d'Incourt placé sous la juridiction et la dépendance de l'abbaye bénédictine Saint-Laurent de Liège<sup>106</sup> : définition d'un statut de *libertas*, exemption de toute redevance envers l'évêque, renonciation de tout droit de la part de l'archidiacre compétent, cession pleine et entière à l'abbé.

Une fois établie formellement et coulée en texte officiel la dépendance de Nassogne envers Saint-Hubert, l'abbaye peut, sans danger, « récupérer » le culte de Monon. C'est alors qu'il faut placer, conjointement, la rédaction de la *Vita*

<sup>102</sup> Sur Bosen, voir surtout Sylv. BALAU, « Bosen, archidiacre de Liège, abbé de Notre-Dame de Huy », *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. 13 : 1902, pp. 1-14. Voir aussi de nombreuses mentions dans J.-L. KUPPER, *Liège et l'Eglise impériale...*, pat ex. pp. 357-358 pour le présent épisode.

<sup>103</sup> *Cantatorium*, XXVI (édit. K. HANQUET, p. 77).

<sup>104</sup> *Supra*, n. 101.

<sup>105</sup> *Cantatorium*, III (édit. K. HANQUET, p. 123).

<sup>106</sup> Edit. A. MIRAEUS, *Opera diplomatica et historica. Editio secunda...* I. Fr. FOPPENS, t. 1, Louvain, 1723, p. 28. Sur cet acte, voir A. DIERKENS, *Le culte de sainte Ragenuphle...*, pp. 53-54.

*Mononis secunda* et la construction de l'église romane de Nassogne, dont seuls subsistent aujourd'hui quelques vestiges des environs de 1100 mais qui contenait une crypte convenant au culte de Monon<sup>107</sup>. Sur la réaction du chapitre de Nassogne aux mesures des environs de 1086, on ne sait rien. Seul indice, le fait qu'en 1093 l'évêque Otbert, en conflit ouvert avec Saint-Hubert, est hébergé à Nassogne<sup>108</sup> pourrait montrer que toute dissension n'avait pas disparu alors<sup>109</sup>. On rappellera toutefois que les relations privilégiées de Nassogne avec le pouvoir épiscopal sont déjà attestées au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, et plus précisément à la fin de 1056 ou au début de 1057. C'est en effet à Nassogne (*apud villam Nassoniām*) que fut alors réunie, à la demande de l'évêque Théoduin, une vaste assemblée en vue de sanctionner la cession, par le duc de Basse-Lotharingie Godefroid le Barbu, de l'église ardennaise de Longlier à l'abbaye bénédictine de Florennes<sup>110</sup>.

\* \* \* \*

Pour aller plus loin dans l'histoire du chapitre de Nassogne avant 1100, il faudrait que soient menées des fouilles archéologiques sous la collégiale de Nassogne et sous la chapelle de Coumont ; il faudrait aussi que soient ouverts les reliquaires liés à Monon : le reliquaire qui contient la totalité du corps du saint<sup>111</sup> et la petite clochette-reliquaire en vue d'un examen scientifique satisfaisant<sup>112</sup> ;

---

<sup>107</sup> Sur l'usage liturgique des cryptes des églises mosanes du XI<sup>e</sup> siècle, voir L.-Fr. GENICOT, *Les églises mosanes...*, t. 1, pp. 154-168 ou ID., *Les églises romanes du pays mosan. Témoignage sur un passé*, Celles, 1970, pp. 65-73.

<sup>108</sup> Un *vidimus* de 1484 d'un acte épiscopal de 1240 pour Saint-Hubert (édit. G. KURTH, *Chartes de Saint-Hubert...*, t. 1, pp. 288-290, n° 230) est donné *in domo nostra claustrali, quam in claustrum ecclesie Sancti Mononis Nassoniensis, Leodiensis diocesis, inhabitamus*. Faut-il mettre cette mention dans un acte émanant du doyen du concile de Rochefort avec le logement qui accueillit Otbert en 1093 ?

<sup>109</sup> *Cantatorium*, LXXXVI (édit. K. HANQUET, p. 171).

<sup>110</sup> Cet épisode était relaté dans une notice vraie (perdue) contemporaine des événements, qui a successivement servi de base à la rédaction, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, d'un faux acte ducal qu'aurait scellé, en 1064, le duc de Basse-Lotharingie Frédéric et, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, d'un faux diplôme impérial d'Henri III daté de 1055 (D H III 408). Sur la critique de l'acte ducal (édit. J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, t. 3, Luxembourg, 1742, pr. p. XXVIII) et la véricité de la notice perdue, voir Arl. LARET, «Prieur de Longlier», *Monasticon Belge*, t. 5 : *Province de Luxembourg*, Liège, 1975, pp. 111-121, aux pp. 112-113 et, surtout, G. DESPY, «Les actes des ducs de Basse-Lotharingie du XI<sup>e</sup> siècle», *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. 95, 1981, pp. 65-132 (aux pp. 68 et 86-92), dont une partie a été reprise dans G. DESPY, «Typologie der auf die Namen der Herzöge Nieder-Lothringens gefälschten Urkunden (datiert in die Jahre 1050-1100)», *Fälschungen im Mittelalter*, Hanovre, 1988, t. 4, pp. 275-285 (aux pp. 278-279). Sur les falsifications à Florennes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, voir J.-P. DEVROEY, «Le diplôme de l'empereur Conrad II pour l'abbaye de Florennes (1033)», *Francia*, t. 12, 1985, pp. 725-738.

<sup>111</sup> P. GROSJEAN, *Aux sources de notre histoire...*, p. 6.

<sup>112</sup> Sur les reliques et reliquaires comme sources, voir surtout Ph. GEORGE, «De l'intérêt de la conservation et de l'étude des reliques des saints dans le diocèse de Liège», *Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège*, t. 10, 1984, pp. 509-530 ou le rapide aperçu d'A. DIERKENS, «Reliques et reliquaires, sources de l'histoire du Moyen Âge», *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 19 : *Sainteté et martyre dans les religions du Livre*, édité. J. MARX, Bruxelles, 1989, pp. 47-56.

il faudrait surtout que soient clarifiés bien des points de l'histoire de Saint-Hubert : domaine primitif (jointif à celui de Nassogne), biographie critique de Béréglise, étude de la première communauté d'Andage vers 700 (moines ? chanoines ? prêtres sans exigences de vie commune ?), mesure du rayonnement de l'abbaye et du culte de saint Hubert après les mesures de 817-825, examen des rapports entre abbaye, pouvoir épiscopal et pouvoir ducal au XI<sup>e</sup> siècle, édition critique des écrits produits à Saint-Hubert (y compris la falsification d'actes et diplômes et la rédaction de textes « engagés »), détermination du contenu de la bibliothèque médiévale de l'abbaye, etc.<sup>113</sup>.

A la plupart de ces questions, des réponses existent déjà dans les dossiers de Georges Despy ; il reste « seulement » à les mettre en forme... Un beau travail pour celui qui a toujours aimé écrire l'histoire des lieux auxquels il est attaché.

---

<sup>113</sup> Voir la contribution de S. Tange au présent volume ainsi que le tout récent mémoire de Chr.-A. DUPONT, *Le culte de saint Hubert pendant le Haut Moyen Âge. Piété populaire et prospérité monastique*, U.L.B., 1990. Georges Despy se propose de traiter de la fondation et du domaine primitif d'Andage dans sa contribution au t. 8 (1991) de *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, dédié à la mémoire du regretté Léon Hannecart (volume dans lequel on lira aussi un article de Christine Dupont intitulé « Les débuts du culte de saint Hubert à Andage [IX<sup>e</sup> siècle] »). Il a abordé la plupart des thèmes cités ici au détour de ses articles sur Saint-Hubert : à ceux que l'on trouvera mentionnés dans les notes précédentes, on ajoutera G. DESPY, « Un fragment d'une *Cronica monasterii Sancti Huberti in Ardenna* », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. 121, 1956, pp. 147-173 et, bien sûr, « Villes et campagnes aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles : l'exemple du pays mosan », *Revue du Nord*, t. 50, 1968, pp. 145-168.

